



STATEMENT BY MR. ABDELLAH BENMELLOUK ON BEHALF OF THE GROUP OF 77 AND CHINA, ON AGENDA ITEM 7 (a): FOLLOW UP TO THE INTERNATIONAL CONFERENCE ON FINANCING FOR DEVELOPMENT, DURING THE GENERAL SEGEMENT OF THE ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL (GENEVA, 16 JULY 2003)

Monsieur le Président,

Au nom du Groupe des 77 et la Chine, je voudrais remercier le Secrétaire Général pour le rapport qu'il a soumis à notre attention au titre du point de l'ordre du jour à l'examen.

Je voudrais aussi remercier et féliciter le Président de l'ECOSOC, S.E. M. Gert Rosenthal pour le Résumé qu'il a présenté au Conseil sur la Réunion de Haut Niveau de l'ECOSOC avec les Institutions de Bretton Woods et l'Organisation Mondiale du Commerce dans le cadre du suivi de la Conférence Internationale sur le Financement du Développement. Nous partageons entièrement les idées, les observations et les conclusions contenues dans le Résumé.

Nous estimons, en effet, que cette réunion constitue un premier exercice réussi dans le cadre du suivi du consensus de Monterrey. Nous estimons effectivement qu'il a été très utile de procéder à un échange de vue, aussi bien dans le cadre des tables rondes que dans le cadre de la réunion formelle, sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre et les mesures à prendre par toutes parties prenantes pour avancer dans le processus d'application du consensus de Monterrey.

Nous devons bâtir sur cette réunion pour l'organisation des réunions futures de l'ECOSOC dont l'objectif premier doit être de faire l'évaluation de l'application du consensus de Monterrey et la mobilisation de la volonté politique pour aller de l'avant dans ce processus. Toutefois, il est vraiment nécessaire pour le Conseil et l'Assemblée Générale de réfléchir sur la manière de procéder à un exercice préparatoire au niveau des experts sur le suivi de Monterrey, étant donné que le mécanisme actuel reste en dessous du rôle que doit jouer l'ECOSOC en matière de financement de développement.

Il convient de rappeler à cet égard que dans le cadre du Groupe de travail spécial sur la mise en œuvre et le suivi des résultats des grandes conférences et sommets des Nations Unies, le Groupe des 77 a proposé la création d'un mécanisme intergouvernemental d'experts pour le suivi de Monterrey. L'Assemblée Générale a décidé, à cet égard, d'évaluer dans le cours de cette année, les mécanismes de suivi existants. En conséquence l'ECOSOC doit réfléchir sur la manière de contribuer à cette évaluation de façon à élever son rôle et sa contribution au suivi des résultats de cette conférence.

Le débat interactif, qui a eu lieu dans le cadre de la réunion du printemps ainsi que le résumé préparé par le Président du Conseil représentent une contribution importante pour le Dialogue de Haut niveau sur le Financement du Développement, qui aura lieu les 29 et 30 octobre 2003. D'autre part, nous voudrions saisir cette occasion pour se féliciter de la contribution de représentants de la société civile et du secteur privé à cette réunion.

Monsieur le Président,

Les discussions qui ont eu lieu lors de cette réunion ont montré que malgré la prise de conscience par les Etats membres de l'urgence de se mettre rapidement à l'application effective des accords et engagements pris à Monterrey, peu de progrès ont été réalisés en la matière. Les Etats membres

sont loin de passer des promesses à l'action. Un déphasage notoire a été constaté entre les déclarations de soutien et les comportements et politiques suivies. Un tel déphasage risquerait de compromettre les chances d'avancer le processus de Monterrey.

Ainsi en matière d'accès aux marchés, considéré par le consensus de Monterrey comme indispensable et un préalable pour la croissance et le développement, aucun progrès n'a été réalisé. Les tendances protectionnistes et les subventions à l'agriculture anéantissent les efforts et les chances de la majorité des pays en développement à faire du commerce international un générateur de ressources financières et un moteur de croissance économique et de développement social. La situation des pays dépendants d'exportation de produits de base est encore plus compliquée que jamais. En plus des subventions pratiquées par les pays développés pour certains produits, le coton à titre d'exemple, la réticence des pays développés à trouver des solutions au commerce de produits de base est non seulement arbitraire et non équitable, mais réduit les chances des pays concernés à réaliser les objectifs les plus élémentaires en matière de développement. La perspective de développement dans laquelle s'inscrivait la Déclaration de Doha reste le véritable défi à relever. A cet égard, la réussite de la Conférence Ministérielle de Cancun dépendra largement de la prise en compte de tous les intérêts des pays en développement dans les négociations commerciales actuellement en cours.

Egalement en matière d'aide publique au développement, le versement d'un montant annuel supplémentaire de 12 milliards de dollars, promis à Monterrey, n'a pas été respecté et l'on reste encore loin des 50 milliards de dollars jugés nécessaires si l'on veut réaliser les objectifs de développement du Millénaire.

Les pays développés doivent honorer l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 0.7% du PNB à l'assistance au développement. Nous voulons signaler ici l'importance de mettre en place des mécanismes d'évaluation et de monitoring des progrès réalisés dans l'application des engagements et accords de Monterrey.

En matière d'allègement et de réduction de la dette extérieure, aucun progrès notable n'a été constaté dans la mise en œuvre de l'approche adoptée à Monterrey. Rares sont les pays qui ont bénéficié de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. De même, les problèmes des autres pays en développement très endettés ne sont pas encore abordés sérieusement. Il est nécessaire d'engager un processus de réflexion pour empêcher que les problèmes d'endettement ne se posent de nouveau.

Par ailleurs, en matière de cohérence des politiques financières, monétaires et commerciales, il reste beaucoup à faire pour être en conformité avec les engagements de Monterrey. Il est urgent pour les pays développés de faire en sorte que leurs politiques dans ces domaines soient cohérentes avec leurs engagements respectifs au titre des différentes conférences et sommets des Nations Unies, particulièrement, la Conférence de Monterrey et la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire.

Les derniers développements en ce qui concerne la participation des pays en développement, notamment ceux d'Afrique dans les processus décisionnels des institutions financières internationales ne sont pas encourageants et remettent en cause les engagements de Monterrey, en particulier ceux concernant l'amélioration de la voix et de la participation des pays en développement dans les prises de décisions à l'échelle internationale. La place qu'ils occupent actuellement dans les institutions financières internationales ne correspond pas à leur poids, taille économique et place dans les échanges mondiaux.

Les pays en développement doivent être mieux représentés au sein des instances décisionnelles dans les Institutions de Bretton Woods. Le Groupe des 77 et la Chine espèrent que le Comité du Développement parviendra en septembre prochain à approfondir le débat sur cette question et identifier les mesures à prendre pour élever les voix des pays en développement dans les processus décisionnels.

Monsieur le Président,

Le manque de progrès dans la mise en œuvre des accords et engagements de Monterrey est principalement dû à l'absence de la volonté politique. En effet, les efforts des pays en développement ne peuvent aboutir sans l'aide et l'assistance de la communauté internationale, en particulier les pays développés et les institutions financières internationales et sans l'instauration d'un environnement international favorable au développement. La mise en œuvre des engagements et accords de Monterrey demeure une question de volonté politique.

Nous aimerions enfin souligner qu'il est important pour le Dialogue de Haut niveau qui aura lieu en octobre prochain, les 29 et 30 octobre, d'approfondir la réflexion sur l'ensemble de ces questions et sur les voies et moyens pour avancer dans le processus de Monterrey. L'établissement d'un mécanisme de suivi et d'évaluation des progrès en matière de mise en œuvre du consensus de Monterrey doit retenir une attention particulière à la lumière de la résolution adoptée par l'Assemblée générale sur la mise en œuvre et le suivi intégré et coordonné des résultats des grandes conférences et sommets des Nations Unies dans les domaines économique et social.

Nous aimerions souligner que le Groupe des 77 et la Chine ont présenté un projet de résolution au titre du point de l'ordre du jour à l'examen, contenu dans le document E/2003 /L.10, dans lequel nous relevons en particulier :

- le lien entre la mise en œuvre du consensus de Monterrey et la réalisation des objectifs de développement fixés par les Nations Unies,
- l'importance de rester engagé dans le processus de Monterrey et la nécessité de bâtir sur le débat inter actif, qui a eu lieu lors de la réunion de Haut niveau de l'ECOSOC pour les réunions futures avec les institutions de Bretton Woods et l'OMC.
- Le projet relève également la nécessité d'identifier les mesures spécifiques pour progresser dans l'application des engagements et accords de Monterrey.
- Egalement, par ce projet le Conseil confirmerait la décision de l'Assemblée générale d'inviter les représentants du Conseil du Commerce et du Développement de la CNUCED à prendre part dans les travaux de la réunion de haut niveau. Ainsi, la CNUCED est devenue une partie prenante incontournable dans le suivi et la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Elle est aussi appelée à coopérer et collaborer avec les autres parties prenantes pour la préparation de la réunion de haut de l'ECOSOC, en plus du Dialogue de haut de l'Assemblée générale. Nous souhaitons que ce projet soit appuyé par tous les Membres.

Je vous remercie.